

Bruxelles, le 21 décembre 2023 (OR. en)

16763/23 PV CONS 68 ECOFIN 1375

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires économiques et financières) 8 décembre 2023

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 16215/1/23 REV 1.

2. Approbation des points "A"

a) Liste des activités non législatives

16216/23

<u>Le Conseil</u> a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document indiqué ci-dessus, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption.

b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

16217/23

Affaires générales

1. Règlement établissant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de cybersécurité dans les institutions, organes et organismes de l'Union



16043/23 PE-CONS 57/23 CYBER

Adoption de l'acte législatif approuvé par le Coreper (2^e partie) le 6.12.2023

<u>Le Conseil</u> a approuvé la position du Parlement européen en première lecture et l'acte proposé a été adopté, conformément à l'article 294, paragraphe 4, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (base juridique: article 298 du TFUE et article 106 *bis* du traité Euratom).

Justice et affaires intérieures

2. Règlement relatif à la numérisation de la coopération judiciaire et de l'accès à la justice Adoption de l'acte législatif

approuvé par le Coreper (2^e partie) le 6.12.2023



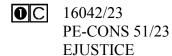
16041/23 PE-CONS 50/23 EJUSTICE

<u>Le Conseil</u> a approuvé la position du Parlement européen en première lecture et l'acte proposé a été adopté, conformément à l'article 294, paragraphe 4, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (base juridique: article 81, paragraphe 2, points e) et f), et article 82, paragraphe 1, point d), du TFUE). Conformément aux protocoles pertinents annexés aux traités, le Danemark et l'Irlande n'ont pas pris part au vote.

16763/23 CID

GIP FR

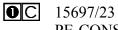
3. Directive sur la numérisation de la coopération judiciaire *Adoption de l'acte législatif* approuvé par le Coreper (2^e partie) le 6.12.2023



<u>Le Conseil</u> a approuvé la position du Parlement européen en première lecture et l'acte proposé a été adopté, conformément à l'article 294, paragraphe 4, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (base juridique: article 81, paragraphe 2, points e) et f), et article 82, paragraphe 1, point d), du TFUE). Conformément aux protocoles pertinents annexés aux traités, le Danemark et l'Irlande n'ont pas pris part au vote.

<u>Pêche</u>

4. Règlement établissant un programme de documentation des captures de thon rouge (Thunnus thynnus) et abrogeant le règlement (UE) n° 640/2010



PE-CONS 56/23 PÊCHE

Adoption de l'acte législatif approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 6.12.2023

<u>Le Conseil</u> a approuvé la position du Parlement européen en première lecture et l'acte proposé a été adopté, conformément à l'article 294, paragraphe 4, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (base juridique: article 43, paragraphe 2, du TFUE).

Affaires économiques et financières

5. Train de mesures sur la TVA à l'ère du numérique Rapport sur l'état des travaux approuvé par le Coreper (2e partie) le 29.11.2023



Le Conseil a pris acte du rapport de la présidence sur l'état des travaux.

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Réexamen de la gouvernance économique

a) Règlement relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale

16254/1/23 REV 1 15874/1/23 REV 1 + ADD 1

15876/1/23 REV 1

SC

b) Règlement visant à accélérer et à clarifier la mise en œuvre de la procédure concernant les déficits excessifs

Orientation générale

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur ce paquet législatif.

4. Train de mesures adapté pour la prochaine génération de ressources propres

SC 15858/23

Rapport sur l'état des travaux

<u>Le Conseil</u> a pris acte du rapport de la présidence sur l'état d'avancement des travaux.

5. Paquet "monnaie unique"

OC 16192/23

- a) Règlement relatif à l'euro numérique
- b) Règlement relatif à l'étendue et aux effets du cours légal des billets de banque et pièces en euros

Rapport sur l'état des travaux

<u>Le Conseil</u> a pris acte du rapport de la présidence sur l'état des travaux.

6. Divers 15600/23

Propositions législatives sur les services financiers en cours d'examen

Informations communiquées par la présidence

<u>Le Conseil</u> a pris note des informations communiquées par la présidence sur les travaux en cours concernant les propositions législatives sur les services financiers.

Activités non législatives

7. Réexamen de la gouvernance économique: directive sur les exigences applicables aux cadres budgétaires des États membres

PTC

16254/1/23 REV 1 15396/1/23 REV 1

Orientation générale

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur ce paquet législatif.

16763/23

- 8. Conséquences économiques et financières de l'agression de la Russie contre l'Ukraine *Échange de vues*
- 9. Relance économique en Europe
 - a) Mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience *État d'avancement*
 - b) Décisions d'exécution du Conseil dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience (Base juridique: article 20 du règlement (UE) 2021/241) Adoption

15569/23 + ADD 1
15570/23 + ADD 1
15571/23 + ADD 1
+ ADD 1 COR 1
15572/23
15831/1/23 REV 1
+ ADD 1 REV 1
15833/23 + ADD 1
15834/23 + COR 1
+ ADD 1 REV 1
15835/1/23 REV 1
+ ADD 1
15836/23 + ADD 1
15837/23 + ADD 1
15965/23 + ADD 1
15964/1/23 REV 1
+ ADD 1
16051/23 + ADD 1

10. Semestre européen 2024

Examen annuel 2024 de la croissance durable, rapport 2024 sur le mécanisme d'alerte et recommandation concernant la politique économique de la zone euro *Présentation par la Commission Échange de vues*

15627/23

15628/23 + ADD 1

+ ADD 2

15630/23 + ADD 1

11. Divers

- Première lecture
- S Procédure législative spéciale
- Délibération publique (article 8, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil)
- Sur la base d'une proposition de la Commission

16763/23